Tirs de mortier contre police à Nanterre (92) : Un an de prison pour le tireur de 18 ans qui portait un bracelet électronique au moment des faits

13/05/2021 à 11h57



Après les nuits de tension qui ont éclaté à Nanterre (Hauts-de-Seine), un homme de 18 ans a été condamné à un an de prison lundi 10 mai 2021.

(…)

Le jeune homme a six mentions à son casier judiciaire, des faits de **rébellion**, **refus d'obtempérer** ou encore **violence sur personne dépositaire de l'autorité publique**. Lors de son interpellation, **il portait un bracelet électronique**.

actu.fr